

# **Thème 3 : Pour une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique**

## **Fiche 3-4-5 : Besoin de démocratie**

Alors que le gouvernement ne cesse d'évoquer les valeurs de la République et l'importance du dialogue social, le fonctionnement des instances au sein de l'Education nationale est de plus en plus une parodie de démocratie.

A l'échelon local, les réunions se multiplient pouvant faire croire que les personnels sont régulièrement sollicités pour donner leur avis. En effet, conseils pédagogiques, conseils école-collège, conseils de cycle sont désormais bien ancrés dans les établissements. Mais leur mise en place comme leur fonctionnement posent un vrai problème démocratique. La désignation des membres restent trop souvent à la discrétion des chefs d'établissement ou un moyen de contrainte ou de coercition. La non-participation à un de ces conseils peut aussi être source de conflit car dès lors perçu par l'administration comme un manque de « rayonnement ».

Aussi, les politiques éducatives sont caractérisées par, d'un côté, le renvoi au local de décisions qui relevaient jusqu'alors d'un cadrage national, et de l'autre par un interventionnisme de l'État dans la pédagogie, appuyé sur des chefs d'établissement aux pouvoirs renforcés. Elles ont conduit à déposséder les professionnels de leur liberté pédagogique, à fragiliser la position des élus au conseil d'administration depuis la mise en place effective des conseils pédagogiques et leur instrumentalisation.

L'autonomie est devenue un outil de mise en concurrence des établissements et des personnels. La réforme du collège s'inscrit parfaitement dans ces différents cadres. La reprise en main du métier par la profession est liée aux combats pour une autre politique éducative, respectueuse des cultures professionnelles.

Combattre les dérives managériales passe pour partie par ce que nous pourrions imposer dans les établissements.

Au niveau départemental, les instances syndicales comme les CTS, les CDEN et les CHSCT rencontrent là aussi un vrai problème démocratique. Le paritarisme est le plus souvent en panne du fait d'un blocage de l'administration au pire ou d'une incapacité à changer les propositions faute de moyens. Ces instances ne sont plus que des chambres d'information ou d'enregistrement. Ainsi, un vote unanime, contre, des organisations syndicales n'a aucun impact.

Au niveau régional, le constat est le même. Le SNES doit régulièrement se battre pour simplement obtenir les documents de travail en temps voulu.

Ce pose aussi la question de la représentation syndicale avec la réforme territoriale.

Cyril Couturier, David Caillet